



SNCF RÉSEAU AGENTS DE LA ZPA

AMBITION GU RÉSEAU (AGUR)

L'UNSA, REÇUE EN AUDIENCE

À la suite de la présentation du projet AGUR au CSE le 20 février, l'UNSA a été reçue par la direction de la ZPA.



**POUR L'UNSA,
SI LA DÉMARCHE DE
L'ENTREPRISE DE FORMER
ET D'OFFRIR UN PARCOURS
PROFESSIONNEL AUX
GU / CPS EST UNE DÉMARCHÉ
POSITIVE, LA PRODUCTIVITÉ
ATTENDUE, AVEC LA
SUPPRESSION DE 19 POSTES,
EST INQUIÉTANTE !**

POUR RAPPEL

AGUR est un projet de SNCF Réseau qui doit satisfaire à la fois à la reconnaissance et à la valorisation du métier des GU / CPS via la mise en place de formations et la création d'un parcours professionnel dédié. Ce projet ne remet pas en cause la

réorganisation des GU / CPS déjà mise en place sur la ZPA. C'est une évolution de celle-ci. Selon la direction, cela va permettre aux GU / CPS de se concentrer sur leurs « missions GU ». Les missions « non-cœur » seront transférées à d'autres agents, là aussi afin d'uniformiser le fonctionnement

entre chaque établissement. De plus, un aspect important du projet AGUR dépend du déploiement de l'outil OPTIMUM. Cette application, qui n'est actuellement pas totalement fonctionnelle, va avoir un impact important sur le travail des GU / CPS, mais aussi sur les acteurs de la production.

EN QUATRE POINTS QUE REVENDIQUE L'UNSA ?



- #1 Des évaluations RPS** pour l'ensemble des GU / CPS du périmètre ZPA à la maille UTR (unité de travail) en 2025, 2026 et 2027.
- #2 Le déploiement** d'un dispositif conséquent pour informer et former toutes les

- entités des établissements sur les changements engendrés par la mise en place d'AGUR.
- #3 La mise en place** d'un processus permettant la reconnaissance pérenne de l'ancienneté et de la maîtrise

- des postes de GU / CPS, adjoint RGU et RGU (requalification des postes).
- #4 L'attribution** d'une indemnité qui reconnaîtrait l'implication actuelle et à venir des GU / CPS dans tous les établissements de la ZPA.

